

ramses

La rédaction de cet ouvrage a été achevée à la mi-juillet 2012. *RAMSES 2013* est une œuvre collective, créée à l'initiative de l'Ifri, au sens de l'article 9 de la loi n° 57 298 du 11 mars 1947.

© Institut français des relations internationales, 2012

Ifri.org

Tous droits de reproduction, de traduction, d'adaptation et d'exécution réservés pour tous pays.

Directeur de la publication : Thierry de Montbrial, directeur général de l'Ifri.

<p>Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.</p> <p>Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique</p>	<p>d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.</p> <p>Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).</p>
	

© Dunod, Paris, 2012

ISBN 978-2-10-058411-6

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.



institut français
des relations
internationales

ramses

Rapport annuel mondial sur le système économique et les stratégies
Sous la direction de Thierry de Montbrial et Philippe Moreau Defarges

DUNOD

Publié par Dunod pour l'Institut français des relations internationales

Table des matières

- p. 7 **Avant-propos**
p. 9 **Perspectives**, par *Thierry de Montbrial*
- p. 26 **PARTIE 1 : GOUVERNER AUJOURD'HUI**
sous la direction de Dominique David
- p. 28 Gouverner aujourd'hui. Peut-on encore gouverner ? – *Dominique David*
p. 32 Gouverner à l'âge du numérique. De la technique à la civilisation ? – *Julien Nocetti*
p. 36 Pluricitoyenneté. La fin des loyautés exclusives ? – *Marie Bassi*
p. 40 Flux migratoires. États, entreprises : qui régule ? – *Emma Broughton* et *Dorothee Prud'homme*
p. 44 Migrations et environnement. L'État confronté au changement climatique – *Guillaume Capelle*
p. 48 Classes moyennes en Chine et en Inde. Leur émergence modifie-t-elle les modes de gouvernement ? – *Axel Christiansen*
p. 52 Intervenir aujourd'hui. Contraintes intérieures et opérations extérieures – *Élie Tenenbaum*
- p. 56 **PARTIE 2 : ÉCONOMIE MONDIALE**
sous la direction de Jean-Michel Quatrepoint
- p. 58 Économie mondiale. Le monde otage des dettes européennes – *Jean-Michel Quatrepoint*
p. 62 Chine. La longue marche du yuan – *Jean-Michel Quatrepoint*
p. 66 Régulation financière internationale. Le temps de la mise en œuvre – *André Lévy-Lang*
p. 70 Industrie. L'amorce d'un *New Deal* – *Jean-Michel Quatrepoint*
p. 74 Les nouveaux protectionnismes. Pratiques d'une mondialisation désenchantée – *Franck Dedieu*
p. 78 Énergie nucléaire. « *Nuklear, nein danke* » : un pari risqué – *Maïté Jauréguy-Naudin*
p. 80 Hydrocarbures non conventionnels. Sonnent-ils le glas de la théorie du *Peak Oil* ? – *Laura Parmigiani*
p. 84 Ressources énergétiques. Printemps arabe, hiver énergétique ? – *Maïté de Boncourt*
- p. 88 **PARTIE 3 : EUROPE**
sous la direction de Vivien Pertusot
- p. 90 Europe. Union européenne : risques d'orages – *Vivien Pertusot*
p. 94 L'Europe des peuples. Une démocratie européenne est-elle impossible ? – *Philippe Moreau Defarges*
p. 98 Crise de la zone euro. L'Union à l'épreuve – *Yann-Sven Rittelmeyer*
p. 102 France-Allemagne. Une relation à l'épreuve de la crise de la zone euro – *Hans Stark*
p. 106 L'Italie de Mario Monti. Une métamorphose dans la douleur – *Marc Lazar*
p. 110 Royaume-Uni. La gouvernance à l'épreuve – *Jolyon Howorth*

- p. 114 Hongrie. Une démocratie en demi-teinte – *Thomas Schreiber et Nele Katharina Wissmann*
 p. 118 Russie. Le système Poutine mis à mal – *Tatiana Kastouéva-Jean*
 p. 122 L'Union eurasiennne. Un projet économique à visée géopolitique – *Dominic Fean*
 p. 126 OTAN. À Chicago, une Alliance discrète – *Olivier Kempf*

p. 130 **PARTIE 4 : MONDE ARABE ET POURTOURS**

sous la direction de Mansouria Mokhefi

- p. 132 Monde arabe et pourtours. L'introuvable bilan du « printemps arabe » – *Mansouria Mokhefi*
 p. 136 La Turquie au Moyen-Orient. Modèle ou acteur ? – *Dorothee Schmid*
 p. 140 Syrie. L'imbroglio syrien à la lumière de ses protagonistes – *Margaux Thuriot*
 p. 144 Irak. Entre occupation et révolution – *Myriam Benraad*
 p. 148 Qatar. Quelle place dans le nouveau monde arabe ? – *Mansouria Mokhefi*
 p. 152 Bahreïn. Une révolution suspendue – *Laurence Louër*
 p. 156 Yémen. D'une guerre l'autre, la révolution oubliée ? – *Hélène Thiollet*
 p. 160 Israël. La nouvelle donne régionale – *Mansouria Mokhefi*

p. 164 **PARTIE 5 : AFRIQUE**

sous la direction d'Alain Antil

- p. 166 Afrique. Le Nord ne répond plus : analyse de la crise malienne – *Alain Antil*
 p. 170 Sénégal. L'automne du patriarcat : retour sur l'élection présidentielle – *Alain Antil*
 p. 174 Les interventions militaires de la France en Afrique. Grand retour ou dernier souffle ? – *Tobias Koepf*
 p. 178 Afrique de l'Est. Guerre contre le terrorisme : le risque de l'engrenage – *Thierry Vircoulon*
 p. 182 Espace maghrébo-sahélien. Les conséquences du bouleversement libyen – *Mathieu Pellerin*
 p. 186 Nouveaux mouvements religieux en Afrique. Une recomposition à l'image des mutations sociales – *Gabrielle Angey*
 p. 190 Classes moyennes. À la rescousse de la démocratie en Afrique ? – *Hélène Quénot-Suarez*
 p. 194 L'Afrique et la justice pénale internationale. Une justice inévitablement politique ? – *Philippe Moreau Defarges*

p. 198 **PARTIE 6 : ASIE**

sous la direction de Françoise Nicolas

- p. 200 Asie. Traversée d'une zone de turbulences – *Françoise Nicolas*
 p. 204 Retour vers le futur. Le « recentrage » des États-Unis vers l'Asie-Pacifique – *John Seaman*
 p. 208 Chine. Délicate stabilité en période de transition – *Alice Ekman*
 p. 214 Japon. Gouverner en temps de crise(s) : le pouvoir contesté – *Céline Pajon*
 p. 218 Inde. Une phase de doute ? – *Isabelle Saint-Mézard*
 p. 222 Pakistan. Une crise structurelle et multidimensionnelle – *Isabelle Saint-Mézard*
 p. 226 La démocratie en Asie du Sud-Est. Un ancrage encore fluctuant – *Sophie Boisseau du Rocher*
 p. 232 Péninsule coréenne. La stabilité à tout prix – *Marianne Péron-Doise*

p. 236 **PARTIE 7 : AMÉRIQUES**

sous la direction de Philippe Moreau Defarges et Laurence Nardon

- p. 238 Amériques. Les États-Unis en 2012 : *larger than life* ? – *Philippe Moreau Defarges*
 p. 243 États-Unis. Politique intérieure – *François Vergnolle de Chantal*
 p. 248 États-Unis/Défense. Cure d'austérité – *Corentin Brustlein*

RAMSES 2013 > Table des matières

- p. 252 Les mormons. Une minorité modèle ? – *Anne-Lorraine Bujon de l'Estang*
- p. 257 États-Unis. Les classes moyennes, de l'âge d'or à l'ère du doute – *Laurence Nardon*
- p. 260 Cuba. La fin du modèle socialiste ? – *Marie-Laure Geoffray*
- p. 264 Brésil. Les legs de l'ère Lula – *Frédéric Louault*
- p. 268 Argentine. Vers un nouveau péronisme ? – *Denis Merklen*
- p. 272 Chili. Le temps de la justice sociale est-il venu ? – *Emmanuelle Barozet*
- p. 276 La course à l'espace en Amérique latine. Les appétits s'aiguisent – *Christophe Venet*

p. 280 **REPÈRES**

- p. 282 Chronologie – juillet 2011-juillet 2012
- p. 296 Le monde en cartes
- p. 313 Le monde en chiffres
- p. 324 Index
- p. 334 L'équipe de *RAMSES 2013*

Avant-propos

RAMSES 2013 est la 31^e édition du rapport annuel de l’Ifri. Tout au long de ses trois décennies d’existence, RAMSES n’a cessé d’évoluer afin de se couler dans l’esprit du temps, tout en restant fidèle à ses deux exigences fondamentales : appréhender rigoureusement les évolutions et les ruptures du système international ; demeurer proche des lecteurs, nombreux et divers, qui, eux aussi, changent.

Dans ce but, la démarche *RAMSES* garde son ambition pédagogique : clarté, exhaustivité, exposé complet des questions avec tous les éléments et les arguments en présence. L’esprit demeure le même : faire entrer le lecteur dans l’actualité internationale en respectant, et même en accompagnant, sa liberté de jugement et de choix. *Éclairer, ne rien imposer.*

Les « Perspectives » de Thierry de Montbrial

Le rapport s’ouvre par les « Perspectives » de Thierry de Montbrial, fondateur et directeur général de l’Ifri. Il s’agit d’un tour d’horizon de l’actualité internationale, avec une priorité : mettre en lumière les enjeux fondamentaux de la crise actuelle.

Un panorama complet : 7 parties, 59 articles

Ce sont ensuite *59 articles*, précis et synthétiques, écrits par les meilleurs spécialistes ; de très nombreux jeunes chercheurs sont associés afin d’apporter *un regard neuf* sur des questions qui occupent parfois la scène internationale depuis des décennies. Ces textes sont regroupés en *7 parties* : Gouverner aujourd’hui, Économie mondiale, Europe, Monde arabe et pourtours, Afrique, Asie, Amériques.

Sont couverts :

– *les problèmes mondiaux* : gouvernance planétaire, mutations économiques, instabilités et régulation financières, ressources énergétiques, migrations, citoyenneté, politiques de défense et interventions, etc. ;

RAMSES 2013 > Avant-propos

- *les dossiers régionaux* : les grands problèmes de chaque continent sont analysés (et d'abord les bouleversements de fond) ;
- enfin, *l'évolution des principales entités politiques* : États-Unis, Russie, Chine, Inde, Union européenne, Brésil, etc.

« Repères » : un appareil documentaire exhaustif

Comme les précédents rapports, *RAMSES 2013* se clôt sur *un appareil documentaire fournissant les chiffres clés* tant pour la démographie, l'économie, la sécurité que pour les situations politiques (démocratie, stabilité de l'État, corruption).

La partie cartographique donne à voir l'évolution des grandes données mondiales : richesse et démographie, conflits externes et internes. D'autres cartes photographient *des défis majeurs de l'année passée* (par exemple migrations, eau, etc.).

RAMSES 2013 continue à proposer tous les outils pour faciliter son usage, notamment une chronologie (15 juillet 2011-14 juillet 2012) et un index très complet.

Perspectives

► L'Europe vers une bifurcation

Au milieu des années 1980, déjà, le thème du déclin de l'Europe faisait couler beaucoup d'encre. On parlait alors d'*eurosclérose*. Plus d'un quart de siècle s'est écoulé depuis, avec un bilan malgré tout honorable pour le Vieux Continent, qui a affronté l'énorme choc de l'effondrement du système communiste en élargissant la Communauté, rebaptisée Union européenne (UE) avec le traité de Maastricht. Grâce à quoi, sans nul doute, bien des conflits sanglants ont pu être évités. Sur le plan économique, certains membres de cette Union, à commencer par l'Allemagne réunifiée, ont fait preuve de remarquables capacités d'adaptation. D'autres, parmi lesquels la France, n'ont pas manifesté le même courage ou la même sagesse. À l'extrême, la Grèce a continué de vivre comme elle a toujours vécu. Le remarquable succès de la première décennie de l'euro s'est manifesté dans la confiance de ces marchés financiers dont le pouvoir, année après année, allait grignoter un peu plus celui des États. Jusqu'au jour où la défiance s'est installée. L'événement déclencheur a été la prise de conscience de la situation financière de la Grèce. Ce qui s'est passé depuis est essentiellement une énorme crise de gouvernance, derrière laquelle se profile une autre crise, celle-là existentielle, sur la signification même de l'Union européenne. Sans doute ces deux crises devaient-elles se manifester tôt ou tard. Dans la période sous revue dans ce *RAMSES* (2011-2012), elles se sont sévèrement approfondies, en prenant parfois une tournure dramatique.

DÉCLIN EUROPÉEN ?

Mais avant d'aborder cet épisode plus en détail, il faut le situer dans un contexte historique plus large. Le processus de la croissance économique suit généralement trois phases. La première est celle du décollage (ou du redécollage) et – en un sens très général – des rendements croissants. Suit une phase de rendements décroissants et donc de taux d'expansion de plus en plus faibles. Enfin, éventuellement, celle de la stagnation, voire du déclin. Seule l'adaptation constante des structures économiques et sociales, qui elle-même est de plus en plus difficile – si elle se heurte à des résistances culturelles –, peut permettre d'étendre la durée de la première phase ou d'éviter les affres de la troisième. Les transitions d'une phase à l'autre sont plus ou moins abruptes. Relativement douce (passage de la première à la deuxième) pour les États-Unis ou pour l'Europe occidentale. Une véritable discontinuité pour le Japon à partir de 1990. Ce pays vieillissant et isolé en raison de son insularité mais

plus encore du barrage de sa langue n'a pas les mêmes souplesses démographiques ou linguistiques, plus généralement culturelles, que les États-Unis ou l'Europe. Du point de vue de la capacité d'adaptation, les États-Unis ont manifestement un avantage culturel absolu par rapport à l'Europe, mais pas au point de leur permettre un retour à une phase de rendements croissants. Les trois phases que nous venons de distinguer ne sont pas définies de façon absolue, mais dans un espace-temps concret et donc dans un environnement. Tout pays en concurrence avec un autre plus compétitif – disons plus dynamique – voit ses termes de l'échange se détériorer. À long terme et au-delà des ressources proprement naturelles, l'avantage compétitif des nations repose sur l'éducation et la recherche, l'organisation sociale et, plus généralement, la culture : trois catégories essentielles, qui correspondent à trois temporalités différentes. Le socle, c'est la culture, d'où tout procède. Sans la culture chinoise et l'effet catalytique des Chinois d'outre-mer, l'extraordinaire expansion de l'Empire du Milieu depuis les réformes de Deng Xiaoping aurait été impossible. Dans un registre différent, l'Inde, solidement unifiée par le *British Raj* puis par Nehru au lendemain de l'indépendance, a pu bénéficier des réformes libérales du début des années 1990. Dans une large mesure, la diminution relative du poids économique des États-Unis ou des pays européens considérés individuellement n'est pas un signe de déclin, mais la conséquence mécanique du décollage de la Chine, de l'Inde et d'autres comme, plus récemment, l'Indonésie.

Le point important, du point de vue qui nous occupe ici, est que les positions ne sont pas figées. Les taux de croissance élevés de la phase de décollage ne sont pas indéfiniment prolongeables, même s'il est impossible d'anticiper les durées avec précision : plus de trois décennies dans le cas du Japon d'après-guerre et déjà autant pour la Chine. Du côté des pays mûrs, tout dépend – répétons-le – de leur capacité d'adaptation, ce qui renvoie à la culture. Cela dit, divers signaux au cours de l'année 2011-2012 suggèrent qu'aussi bien la Chine que l'Inde pourraient approcher du début des rendements décroissants. Il est possible – mais nullement certain – que le « modèle » chinois qui a si bien réussi depuis la fin de la Révolution culturelle ait atteint ses limites sans qu'un autre modèle soit encore prêt à prendre le relais. Contrairement à ce que pensent tant d'Occidentaux, c'est la relative faiblesse du régime qui est aujourd'hui préoccupante : corruption effrénée, lutte acharnée entre factions (illustrée par la chute de Bo Xilai), difficulté pour le centre à s'imposer face aux régions, etc. Le temps n'est plus à la dictature d'un Mao, personnage historiquement unique, et reste à une direction collective devenue plus fragile. Face à d'immenses défis démographiques, économiques et sociaux, on estime à au moins 7 % le taux de croissance en deçà duquel la stabilité politique du pays pourrait être menacée, ce qui ouvrirait la perspective de toutes les aventures, en particulier d'un durcissement nationaliste. Or, le maintien durable d'une croissance supérieure à 7 % va d'autant moins de soi que la Banque centrale doit lutter contre les pressions inflationnistes. En particulier, le risque d'une bulle immobilière est réel. De tout temps, la Chine a été extraordinairement difficile à gouverner, et

jamais dans l'Histoire un grand pays n'a été soumis à un rythme de changement aussi prodigieux. Quant à l'Inde, dont le décollage ne date que de deux décennies, sa nature démocratique et la culture de son peuple la rendent moins vulnérable à un ralentissement de la croissance, en l'occurrence dû à la déliquescence d'un gouvernement fatigué et comme frappé d'impuissance, incapable, en particulier, de lutter contre une corruption là aussi endémique. Cette corruption se déploie notamment à travers des mécanismes de subvention derrière lesquels se situent des intérêts puissants et influents. Le reste du monde aurait tort de se réjouir de la perspective d'un ralentissement durable de la croissance de la Chine ou de l'Inde. D'une part, ces deux pays ont largement contribué ces dernières années à tirer l'économie mondiale qui n'a guère, actuellement, un trop-plein de moteurs. D'autre part, nul n'aurait à se réjouir si la Chine se raidissait. Pour dire les choses autrement, seule la croissance permettra l'épanouissement de la démocratie dans cet immense pays, vraisemblablement à travers le renforcement des classes moyennes, selon un processus sur lequel on reviendra dans la suite de ces « Perspectives ».

Les commentaires qui précèdent nous ramènent à l'Europe. Il est vrai que, ces dernières années, le Vieux Continent ne s'est pas trouvé au cœur des préoccupations politiques, aussi bien d'ailleurs aux États-Unis qu'en Chine ou plus généralement au-delà de son environnement immédiat. En fait, comme on dit si bien en anglais, *Europe was taken for granted*. On n'y faisait pas plus attention qu'à l'air que l'on respire ou à un rein qui fonctionne. Paradoxalement, avec l'accumulation des ratés de la machine européenne, on a vu tout ce qui compte dans le monde se préoccuper du malade, non point, d'ailleurs, pour l'aider à se rétablir – lui seul en a la capacité – mais pour l'exhorter à s'assumer. Le président Barack Obama sait que l'élection de novembre 2012 se jouera plus que jamais sur l'économie et non sur la situation internationale, pas même l'Iran. Or la croissance américaine actuelle n'est pas suffisante pour créer des emplois. L'hôte de la Maison-Blanche a besoin d'un coup de pouce européen. Anecdote sans précédent : le secrétaire américain au Trésor, Tim Geithner, n'a pas hésité à s'inviter à une réunion des ministres des Finances de l'Union européenne. Sans grand succès d'ailleurs. Et du côté de Pékin, on ne cesse de nous prier de mettre notre maison en ordre. Le ton est d'autant plus juste que les autorités chinoises placent désormais l'accent sur la consommation plutôt que sur les exportations et que le taux de change du yuan, naguère encore sous-évalué, correspond maintenant davantage à sa valeur économique.

TROP PEU, TROP TARD ?

Que se passe-t-il donc en Europe ? L'année 2011-2012 a été marquée par une série de rendez-vous précipités, de demi-décisions (« Trop peu, trop tard », a-t-on pris l'habitude de dire), de coups de théâtre politiques en Grèce, mais aussi en Italie. Par moments – comme à l'automne 2011 –, les marchés, auxquels on prête une tête, ont perdu la leur, comme un cerveau humain peut disjoncter lorsqu'il est soumis

à un niveau excessif de stress. Le sociologue Pierre Bourdieu, qui aujourd'hui encore ne manque pas de disciples, avait coutume de dénoncer la violence de la finance internationale. Au début du XXI^e siècle, le monde n'aurait-il donc le choix qu'entre une mondialisation soumise à la dictature d'une ploutocratie et un retour au protectionnisme et donc au morcellement nationaliste, chargé d'un potentiel de stagnation et de conflits armés ? Derrière cette question, c'est toute celle de la gouvernance qui se trouve posée, certes au niveau global, mais d'abord et avant tout au niveau européen. Car il est de plus en plus clair que le sauvetage de l'euro est une affaire planétaire. À court terme, comme on vient de le voir, il y va de la conjoncture économique mondiale. Plus profondément, si la monnaie commune devait éclater, le chaos qui s'installerait en Europe retentirait durablement sur les cinq continents. Le début du détricotage de l'UE qui s'ensuivrait inévitablement aurait des conséquences potentiellement catastrophiques en matière de sécurité sur le continent tout entier et au-delà. Je m'abstiendrai de noircir des feuillets en décrivant les scénarios possibles, laissant ce sombre travail à l'imagination des lecteurs.

La bonne nouvelle – tant qu'il est vrai que le pire n'est pas toujours certain – est que les principaux protagonistes de la partie qui se joue ont clairement conscience des enjeux. Tel est certainement le cas de la chancelière Angela Merkel, qui ne veut pas rester dans l'Histoire comme la fossoyeuse de l'Union européenne. Mais elle est prise entre l'urgence imposée par les crises à répétition et la ferme volonté de ne contribuer qu'à des réponses durables et saines. L'Allemagne est aujourd'hui une grande démocratie libérale avec des règles du jeu contraignantes auxquelles elle doit se soumettre. Les Français, habitués au style monarchique de la V^e République, ont du mal à comprendre que le Parlement ou la Cour constitutionnelle allemands interviennent aussi fréquemment dans les processus de décision, dans des situations hors normes comme celles que nous vivons actuellement. (Il y a cependant un débat juridique, même en France, sur le pacte de stabilité budgétaire.) Mais qu'il en soit ainsi est d'autant plus à l'honneur de la République fédérale que, jusqu'à présent, ni l'un ni l'autre n'ont rejeté les demandes de la responsable de l'exécutif. Il faut ajouter que les Allemands sont légitimement fiers du travail accompli depuis la Seconde Guerre mondiale et de la remarquable réussite de la réunification. Leur critique du laxisme des pays du Sud de l'Europe, certains évidemment plus que d'autres, n'est pas sans fondement. Cela étant dit, les débats ont pris une tournure désagréable dans les opinions publiques, le cas extrême étant les échanges d'invectives entre Allemands et Grecs par l'intermédiaire de la presse et des réseaux sociaux. Ce fait est très important car – j'y reviendrai – les Européens ont perdu la foi en l'Union européenne. Or le salut ne peut procéder que d'un renforcement considérable de cette Union, généralement présenté comme un saut fédéral. L'expression ne me paraît pas heureuse, dans la mesure où la notion de fédéralisme est conceptuellement et historiquement fortement connotée, alors que l'aventure de la construction européenne est *sui generis*, c'est-à-dire que nous sommes en train de construire pragmatiquement une forme d'unité politique entièrement nouvelle. Quoi qu'il en soit, on ne peut que

souligner la contradiction entre une situation qui exige davantage d'Europe en un temps où les opinions publiques européennes sont de plus en plus eurosceptiques. La chancelière manœuvre donc sur un champ de mines, non sans lucidité ni courage. À quoi il convient d'ajouter que son tempérament la porte à prendre les bonnes décisions *in extremis*, après avoir complètement envisagé toutes les possibilités.

Que le pire ne soit pas toujours sûr est également illustré par certaines évolutions politiques au sein de l'UE au cours de la période sous revue. Ainsi, en Grèce, la période de confusion ouverte par la démission de Georges Papandréou s'est finalement soldée, en juin 2012, par l'élection du libéral Antonis Samaras. Alexis Tsipras, qui se présente comme une sorte d'Hugo Chavez – si ce n'est que la Grèce n'est pas le Venezuela et n'a pas de pétrole –, a paru presque soulagé de sa courte défaite. Pour autant, il n'a pas dit son dernier mot, et peut-être attend-il qu'A. Samaras échoue lui aussi pour prendre le pouvoir, soutenu cette fois par une majorité écrasante de la population. Mais nous n'en sommes pas là, et l'on peut espérer éviter pareille perspective si les principaux responsables de la zone euro s'habituent à reconnaître la spécificité du cas grec, en acceptant encore davantage de transferts sans les soumettre à des conditions socialement et donc politiquement insupportables. Il est d'ailleurs intéressant d'observer comment la perception du problème grec a évolué au cours des derniers mois. Le temps est passé de la focalisation exclusive sur ce pays marginal. L'hypothèse d'un retour à la drachme ne séduit réellement personne, mais elle est désormais ouvertement envisagée avec un minimum de sérénité.

Le sort de l'Europe ne se joue plus à Athènes. En Espagne, José Luis Zapatero a été congédié et remplacé par le très discret Mariano Rajoy. L'alternance démocratique a bien fonctionné et le pays n'a pas sombré dans le chaos social comme beaucoup le craignaient. Mais c'est en Italie que le mouvement essentiel s'est produit. La démission de Silvio Berlusconi a mis un terme à un épisode à la fois burlesque et pathétique de la vie politique italienne et montré une autre face de ce beau pays qui a une longue tradition de production d'économistes d'action, à la fois compétents, habiles et rigoureux. Aujourd'hui, cette tradition est portée par Mario Draghi, le successeur de Jean-Claude Trichet à la tête de la Banque centrale européenne (BCE), et par Mario Monti, nommé sénateur à vie puis président du Conseil par le président Giorgio Napolitano. L'un comme l'autre incarnent une synthèse entre l'aspiration à une économie sociale de marché exigeante, propre à l'Europe du Nord, et la compréhension des modèles plus hétérogènes et structurellement portés au laxisme de l'Europe du Sud. Les premiers mois de la présidence Draghi sont un parcours sans faute. Quant à Monti, connu et respecté dans le monde à la fois comme universitaire et comme commissaire européen d'une grande intégrité, il est arrivé aux affaires à l'un de ces rares moments de l'Histoire où les circonstances permettent à des hommes exceptionnels d'exprimer tous leurs talents. C'est que, face au gouffre, la classe politique italienne, déconsidérée, n'avait plus rien à offrir. Le temps dont disposera le nouveau chef de gouvernement sera aussi long qu'il en faudra à cette classe pour se reconstituer et

revendiquer à nouveau les rênes du pouvoir (déjà, on réentend Berlusconi s'agiter), à supposer qu'entre-temps aucun accident ne se produise.

Fort de son pouvoir si l'on peut dire churchillien – dont un Raymond Barre n'a malheureusement pas pu disposer dans les années 1970 –, M. Monti s'est lancé dans une guerre éclair pour faire adopter en rafale des réformes structurelles qu'un pays comme la France est toujours incapable de mener. Orfèvre en la matière, cet économiste talentueux sait que la politique de l'offre ne s'oppose pas à celle de la demande et qu'il faut combiner les deux. Chacune a cependant son échelle de temps. En refusant la seconde, on se condamne à une austérité socialement et politiquement insupportable. En esquivant la première, on est condamné à une perte continue de compétitivité et donc au déclin. L'une et l'autre sont nécessaires pour le retour de la confiance. Le tout dans un cadre budgétaire et monétaire rigoureux. Sur le plan budgétaire, il faut en revenir aux critères de Maastricht – tel est l'esprit du traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG) ou pacte budgétaire européen –, mais en trouvant une solution pour apurer les erreurs ou les excès des dernières années. Une solution raisonnable, en attendant les eurobonds, irréalistes au stade actuel de l'intégration européenne, pourrait être la mutualisation des dettes au-delà du plafond de 60 %, au sein d'un « fonds de rédemption ». La mise en œuvre d'une Union bancaire, qui renforcera la cohérence et le pouvoir de la BCE, devrait aussi permettre d'assainir un système bancaire devenu extrêmement vulnérable, sans alourdir la dette des États. Quant à la politique monétaire, elle doit combiner la mise en œuvre des mesures non conventionnelles devenues familières depuis la crise de 2008 et les dysfonctionnements des marchés interbancaires avec la nécessité de prévenir le retour de l'inflation. Il n'est pas sûr que, même sur ce dernier point, un M. Monti soit clairement moins dogmatique qu'un banquier central allemand. Certes, des économistes de bonne réputation invitent les banques centrales à relever leurs objectifs en la matière (par exemple 4 % au lieu de 2 %) et demandent à l'Allemagne de se « guérir » du traumatisme de l'hyperinflation de Weimar. Il est vrai que laisser filer la hausse des prix serait un moyen parmi d'autres de résorber les dettes et donc de réaliser le nécessaire ajustement macroéconomique au sein d'un système fortement déséquilibré. Le problème de l'ajustement est toujours un problème de répartition : qui doit payer la facture des erreurs commises ? Mais, outre le fait que ce moyen est parfaitement antidémocratique, puisqu'il équivaut à un impôt (sur les créiteurs) non voté par un Parlement, l'expérience historique montre qu'il est très facile d'en perdre le contrôle (cf. la théorie de la courbe de Phillips). Vient toujours un moment où il faut lutter contre une inflation devenue indomptable et cette lutte a un coût. Depuis que les grandes banques centrales sont devenues indépendantes, ce qui leur permet d'adopter une perspective de moyenne sinon de longue durée, les gouvernements par nature court-termistes sont condamnés à davantage de rigueur et de transparence, ce qui est une bonne chose. Notons cependant, en ce qui concerne l'Allemagne, que l'idée de lâcher un peu sur les salaires fait son chemin. Le rigoureux ministre des Finances, Wolfgang Schäuble, en paraît désormais convaincu. Mais il ne faut pas tout

confondre. Un rééquilibrage de la demande en faveur de la dépense intérieure, partant d'une situation de stabilité des prix et d'un fort surplus de la balance des paiements, n'a aucune raison d'être inflationniste. En l'occurrence, il serait bienvenu.

UN FÉDÉRALISME MALGRÉ LES CITOYENS ?

Pour revenir à la situation dans son ensemble, le Conseil européen des 28 et 29 juin 2012 a justement été salué comme un pas significatif dans la bonne direction. L'alliance tactique du Sud contre le Nord (en fait l'Allemagne), les pressions américaine et chinoise pour un minimum de relance en Europe (dont avait déjà bénéficié le nouveau président français au sommet du G20), le coup de maître de M. Monti annonçant au milieu de la nuit qu'il ne signerait pas le pacte pour la croissance et l'emploi sans un accord sur le sauvetage immédiat du système bancaire, tout cela a effectivement permis des annonces au-delà des attentes des marchés. Pour autant, la sortie de crise n'est pas encore en vue, et il faut s'attendre à bien des émotions. D'une part, les mesures adoptées doivent être mises en œuvre par une machine décisionnelle dont la rapidité n'est pas la première qualité – sans parler des aspects constitutionnels déjà mentionnés. Et dans ces domaines techniquement très complexes, le diable se cache souvent dans les détails. D'autre part, la question de l'apurement des dettes excessives n'est toujours pas tranchée.

Un des acquis les plus solides de ce Conseil européen est l'engagement dans la voie de l'Union bancaire, qui se traduira par un renforcement de la BCE dont les banques centrales nationales n'apparaîtront bientôt plus que comme des succursales. De fait, la BCE est le grand gagnant institutionnel du moment. Certains y voient, avec le pacte de stabilité budgétaire, un progrès dans la voie du fédéralisme. Cela nous ramène à la question fondamentale déjà posée précédemment : comment l'Union européenne peut-elle s'approfondir encore davantage, alors que ses citoyens manifestent un scepticisme croissant à son égard ? Cette question n'est pas nouvelle. Déjà dans les années 1960 et 1970, on parlait du « dilemme élargissement/approfondissement ». L'idée était qu'on ne pouvait pas à la fois élargir ce qu'on appelait alors la Communauté et en approfondir le tissu. Avec l'élargissement à marche forcée consécutif à la chute du mur de Berlin, on s'est trouvé condamné à mener les deux de front. D'où le traité de Maastricht. Mais l'exercice est périlleux. Aujourd'hui, au Royaume-Uni, l'hypothèse d'une sortie de l'Union est ouvertement envisagée. En République tchèque, l'anticommunautarisme du président Vaclav Klaus fait recette. En Hongrie, le populisme de Viktor Orban a pu paraître difficilement compatible avec les valeurs communautaires. On s'interroge sur les pratiques constitutionnelles en Roumanie, etc.

Certes, la théorie de l'engrenage, selon laquelle l'UE continuera d'avancer grâce aux percées institutionnelles nécessaires à sa survie, n'est pas invalidée. Par exemple, en dehors des institutions économiques dont il est question dans ce qui précède, on

ne doit pas sous-estimer l'importance du Service européen pour l'action extérieure (SEAE) qui se construit pas à pas dans la discrétion et la modestie mais non sans une certaine efficacité. Cela dit, les institutions peuvent se scléroser et certains pays pourraient effectivement se retirer du jeu. Déjà, la Commission, conçue par les pères fondateurs pour représenter les intérêts de la Communauté (l'Union) en tant que telle, semble avoir renoncé à son pouvoir d'initiative. Les commissaires ont de moins en moins de scrupules à se comporter comme les représentants de leurs États de provenance. En sens inverse, le Parlement européen joue un rôle croissant (du fait de la codécision), ce dont on doit se réjouir à l'heure où l'on parle tellement d'un « déficit démocratique ». Pour autant, l'ensemble de la construction institutionnelle est devenu à la fois lourd et bancal. La crise de l'euro montre combien il est difficile de prendre les bonnes décisions au bon moment. Qu'on le veuille ou non, à l'horizon prévisible, l'avenir de l'Union continuera de reposer sur le bon fonctionnement de l'engrenage institutionnel, mais, faute d'initiatives fortes visant à en rendre les mécanismes à la fois plus légitimes et plus efficaces, la mécanique risque de se gripper, ce qui équivaldrait à un arrêt de mort. Autant et même plus que jamais, il appartient au couple franco-allemand, en coopération avec d'autres partenaires lorsqu'ils sont en situation comme actuellement l'Italie de M. Monti, d'entretenir la dynamique et l'espoir. Les manœuvres tactiques, d'ailleurs habiles et couronnées de succès, qui ont suivi l'élection de François Hollande à la présidence de la République française ne doivent pas être confondues avec une stratégie de substitution. L'entente franco-allemande est un bien public qui déborde l'espace des intérêts des deux pays ou même de l'Europe et dont il faut prendre grand soin. Cela fait partie des quelques points de repère tangibles dans le monde contemporain, si chahuté.

DU CÔTÉ DE LA RUSSIE : UNE ÉNIGME ENROBÉE DANS UN MYSTÈRE ?

L'Europe, ce n'est pas seulement l'Union européenne. Qu'en politique les évolutions ne soient pas linéaires a encore été illustré en Serbie, où le président sortant Boris Tadic, après avoir œuvré avec succès pour le rapprochement avec l'Union, a été battu par le nationaliste Tomislav Nikolic, un proche de Slobodan Milosevic. En Ukraine, le style musclé du président Viktor Ianoukovitch et en particulier les mauvais traitements infligés à son opposante Ioulia Timochenko ne surprennent que ceux qui rêvaient de la « fin de l'Histoire » et qui – à l'instar d'un Zbigniew Brzezinski, ancien *National Security Adviser* de Jimmy Carter, Américain d'origine polonaise et brillant géopoliticien – militent depuis la chute de l'Union soviétique en faveur de l'intégration de ce pays dans les institutions euro-atlantiques. La Turquie reste intéressée par l'UE, mais sa candidature continue de se heurter à de multiples obstacles, parmi lesquels, en France, la volonté des principaux partis de faire aboutir une loi sur la pénalisation de la négation du génocide arménien, en dépit des objections constitutionnelles.

Mais, comme toujours, c'est la Russie qui doit principalement retenir l'attention. Peu d'observateurs avaient douté de l'intention de Vladimir Poutine de revenir

au Kremlin, après une parenthèse pendant laquelle le mandat présidentiel a été étendu de quatre à six ans. Le dessein était clair : permettre à l'homme fort de durer jusqu'en 2024 (deux mandats) soit, au total, un quart de siècle aux manettes, le temps d'accomplir un projet digne de Pierre le Grand, en l'occurrence la transition de la période communiste vers la modernité. Mais peu avaient imaginé que la voie choisie serait aussi grossière : un simple *swap* avec Dmitri Medvedev. Celui-ci, qui avait acquis une certaine autorité morale – il aurait pu la conserver et même l'accroître en devenant président de la Cour constitutionnelle, une hypothèse qui semble effectivement avoir été envisagée –, s'en est trouvé brusquement réduit, dans l'opinion publique russe, à la figure peu flatteuse d'un comparec qu'au fond, dit-on, il a toujours été. Pourquoi cette erreur ou peut-être ce calcul ? Il y a une énigme Poutine enrobée dans un mystère russe, comme aurait pu dire Churchill. Certes, peu de personnalités russes de premier plan ont osé critiquer ouvertement la manœuvre. En déclarant immédiatement qu'il ne participerait pas à un gouvernement dirigé par D. Medvedev, l'ancien ministre des Finances Alexeï Koudrine – qui jouit lui-même d'une bonne réputation – a peut-être voulu se positionner comme un recours pour le cas où la conjoncture favoriserait la nomination d'un bon économiste au poste de Premier ministre.

Quoi qu'il en soit, V. Poutine n'a sans doute pas imaginé que son coup susciterait des réactions aussi embarrassantes. Il n'a pas compté avec l'embryon de société civile, paradoxalement rendue possible par les progrès économiques accomplis sous son autorité depuis le début du siècle. Il existe désormais une classe moyenne en Russie. C'est elle qui manifeste contre l'autocratie et commence à demander voix au chapitre. C'est elle qui a jeté une ombre sur les conditions des élections législatives de décembre 2011 puis présidentielle du 4 mars 2012. Les observateurs, par conséquent, ont mis l'accent sur les fraudes qui ont entouré cette dernière élection, même si personne n'a sérieusement contesté que l'homme fort avait effectivement obtenu la majorité absolue. Pendant toute cette période, V. Poutine s'est crispé et a donné l'impression de ne pas comprendre l'évolution de sa propre société. Une fois réinstallé au Kremlin, il s'est empressé de multiplier les mesures répressives pour empêcher une contestation – trop facilement mais hélas aussi trop classiquement attribuée à la main de l'étranger – qui, sans doute, lui rappelle les émotions de la « révolution orange » en Ukraine, sans parler du « printemps arabe ». Plus tendu et autoritaire que jamais, il ne semble pas envisager que la société civile russe ne peut que s'étendre, quels que soient les obstacles. Imagine-t-il encore pouvoir durer sans changements profonds jusqu'en 2024 ? En attendant, il se montre fort irrité vis-à-vis d'un Occident qui n'a à ses yeux d'autre but que d'affaiblir son pays. Le *reset* voulu par B. Obama a donné des résultats (accords stratégiques et adhésion de la Russie à l'Organisation mondiale du commerce [OMC]), mais limités, et la tonalité très guerre froide des discours du candidat républicain Mitt Romney n'est pas de bon augure. Il y a entre la Russie et les États-Unis un climat de rétroaction négative. D'où la tendance pour V. Poutine à resserrer les liens avec son voisinage (Union douanière entre la Russie, la Biélorussie et le Kazakhstan) et, au-delà, avec l'Asie. D'où aussi sa posture vis-à-vis de la Syrie, aujourd'hui son principal point d'ancrage pour une tentative de retour au Moyen-Orient.

► Le flanc sud de l'Europe

Si le flanc est de l'Union européenne n'est pas de tout repos, que dire de son flanc sud ? Une terminologie s'est progressivement imposée pour le désigner : MENA, c'est-à-dire Middle East-North Africa. Le centre en est le Moyen-Orient *stricto sensu*, mais la région déborde à l'est jusqu'à l'Afghanistan et le Pakistan où se fait la jonction avec le monde indien. Quatre États en constituent le noyau : l'Égypte, à l'histoire multimillénaire ; la Turquie, qui fait le pont avec l'Europe ; l'Iran, également de vieille civilisation ; et Israël, nœud de la relation avec l'Occident. À l'évidence, d'autres États jouent un rôle très important, comme le Koweït et l'Arabie Saoudite riches de leur pétrole ou encore le Qatar avec son gaz. L'Arabie et le Qatar financent généreusement les mouvements islamistes. Mais en définitive leur sécurité dépend de l'extérieur. Il est certain, en revanche, que chacun des quatre États susnommés a une vraie marge d'autonomie par rapport à l'extérieur et qu'aucune stabilité régionale n'est possible sans son concours – conjointement, bien entendu, avec celui des principales puissances extérieures concernées, à commencer par les États-Unis. Or la probabilité d'une solution coopérative entre ces divers acteurs est voisine de zéro dans un avenir proche.

UN QUATUOR DISSONANT

L'Égypte est loin d'avoir trouvé un nouvel équilibre après la chute de Hosni Moubarak. Certes, comme prévu, la révolution a été récupérée par les Frères musulmans, étrangers aux mouvements initiaux du « printemps arabe », mais structurés et habitués, si l'on peut dire, à dialoguer avec le pouvoir militaire. Le poids de celui-ci reste considérable, mais les rapports de force ne sont pas clarifiés et les généraux veulent éviter tout risque de guerre civile. C'est pourquoi, après avoir manœuvré pour que le second tour de l'élection présidentielle se joue entre un candidat de l'ancien régime, Ahmed Shafiq, et un Frère musulman, Mohamed Morsi, ils ont – assurément sans enthousiasme – laissé proclamer ce dernier vainqueur, après avoir tenté de le dépouiller de ses pouvoirs. Que les Frères se sentent suffisamment forts s'est immédiatement manifesté, puisque M. Morsi a aussitôt prétendu annuler la dissolution du Parlement à majorité islamiste annoncée avant son élection. Certes, ni lui ni ses amis ne souhaitent une guerre civile. Toute la question est donc bien le partage du pouvoir. Les généraux vont sans doute s'inspirer du modèle turc tel qu'il a fonctionné pendant des décennies, en cherchant à contrôler fermement une sorte de Conseil national de sécurité aux pouvoirs les plus étendus. Mais la partie est loin d'être jouée et, pendant ce temps, l'esprit sera d'autant moins à la recherche d'une paix régionale qu'il faudra au contraire toute l'influence des États-Unis pour empêcher Le Caire de remettre en question ses rapports avec Israël.

En Turquie, à l'opposé, le régime est solidement établi et nul ne peut contester sa légitimité. La conjoncture économique paraît moins brillante que naguère, mais pas au point de mettre en question le pouvoir du Parti de la justice et du développement

(Adalet ve Kalkinma Partisi, AKP). Ce pays est le seul membre de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) à avoir une connaissance de la région, profonde parce qu'ancrée dans l'Histoire, et il a intérêt à la pacification de son voisinage. Il dispose aussi d'un potentiel militaire considérable et efficace. Cependant, aux yeux des opinions publiques arabes, les limites de l'attrait du modèle turc sont vite atteintes. De plus, la dégradation des rapports entre la Turquie et Israël paraît profonde. Ankara reproche explicitement à l'État hébreu de ne pas être un « État normal » et de préférer vivre dans un « ghetto régional » plutôt que de s'intégrer dans la région (je me réfère aux termes employés par le ministre des Affaires étrangères Ahmet Davutoglu lors d'une conférence à l'Ifri le 5 juillet 2012). Pour Ankara, il faudrait une sorte de processus d'Helsinki pour surmonter les difficultés. Mais pourrait-on aujourd'hui lancer un tel processus avec la moindre chance d'être suivi, non pas formellement, mais substantiellement ?

En Iran, le régime des mollahs survit, en dépit des sanctions de plus en plus efficaces exercées contre lui par les puissances occidentales. Les Occidentaux ont choisi de se concentrer sur la question nucléaire et donc de faire de l'interdiction de l'accès à la bombe atomique la préoccupation exclusive de leur politique vis-à-vis de Téhéran. Or, qu'il s'agisse de l'Afghanistan, de l'Irak ou évidemment de la Syrie, rien n'est possible sans le concours de l'Iran. La Russie et la Chine l'ont bien compris. Elles ne souhaitent pas davantage que les États-Unis ou la France que la prolifération se poursuive, mais sans doute pourraient-elles se satisfaire d'un Iran qui s'arrêterait au seuil nucléaire, en attendant le moment propice pour un accord de désarmement régional. Cette idée renvoie à celle d'un processus à la Helsinki. En attendant, ces deux membres importants du Conseil de sécurité des Nations unies continuent de traiter avec Téhéran et profitent du vide occidental pour consolider des liens dont ils espèrent tirer profit dans la durée. Et si d'aventure Israël prenait l'initiative d'une attaque « préventive » contre l'Iran, en entraînant les États-Unis et peut être certains États occidentaux dans son sillage, on devrait évidemment s'attendre à un renforcement considérable de ces liens.

Israël, comme on l'a dit, est le nœud de la relation entre l'Occident et le Moyen-Orient. De fait, l'implantation d'un État juif en Palestine est un axiome auquel non seulement les Occidentaux (États-Unis et Europe) adhèrent – eux sans l'ombre d'une arrière-pensée –, mais aussi la quasi-totalité de la « communauté internationale », même au Moyen-Orient. Le problème est que depuis l'assassinat d'Yitzhak Rabin en 1995, aucun gouvernement israélien n'a eu le courage d'accomplir les gestes qui pourraient créer un climat propice à l'amorce d'un processus à la Helsinki dont il a été question plus haut, et les amis de l'État hébreu qui ont essayé de le pousser dans cette direction s'y sont cassé les dents, au point que même la relation avec la Turquie s'est dégradée, comme on l'a vu.

Tel est le contexte dans lequel il faut analyser la situation de la région MENA au sens large, et pour commencer le problème de la Syrie.

LA SYRIE, ENJEU EST-OUEST

À l'époque de Hafez el-Assad, peu d'experts imaginaient que la dictature alaouite lui survivrait. Il est mort en 2000. Le régime a donc tenu pendant plus d'une décennie, alors même que son fils Bachar n'avait aucune des qualités d'un grand chef d'État, parce que derrière l'ancien ophtalmologiste londonien régnait un clan impitoyable. Il aura fallu l'étincelle du « printemps arabe » pour déclencher un mouvement populaire dont il paraît peu probable, aujourd'hui, que le clan vienne à bout. En témoignent entre autres les défections qui commencent à s'accumuler. Mais à l'inverse, on voit mal comment ce régime honni par l'immense majorité de la population pourrait perdre rapidement le pouvoir sans une intervention extérieure massive. D'une part, l'opposition interne est fragmentée et mal organisée – quoique soutenue financièrement par certains États arabes –, tandis que l'opposition externe (les Syriens de l'étranger) manque de légitimité. D'autre part, comme on l'a vu, les puissances régionales concernées sont fort éloignées de l'idée d'un pacte de sécurité régionale. Paradoxalement, leur seul intérêt commun était le maintien d'un impossible *statu quo*. La Turquie et Israël sont préoccupés par les conséquences sur leur propre sécurité de la déstabilisation de leur important voisin. Pour l'Iran, l'enjeu essentiel est de maintenir ouverte la voie d'influence qui va jusqu'au Liban avec le Hezbollah. Tous ont maintenant compris que le *statu quo* est devenu impossible. Mais ils n'ont aucune chance de s'entendre sur une solution de rechange. Pas plus que les puissances extérieures.

Observons d'abord que le précédent de l'intervention libyenne, conduite avec le feu vert de l'Organisation des Nations unies (ONU) et de la Ligue arabe au nom du nouveau « droit de protéger », ne peut pas être invoqué. Du point de vue géopolitique global, la Libye n'était qu'un enjeu marginal, contrairement à la Syrie. L'intervention a rapidement débordé de son cadre légal initial, ce dont justement des puissances comme la Russie ou la Chine tirent argument pour refuser une nouvelle expérience. Sur le plan militaire, le succès – c'est-à-dire en réalité le renversement du régime du colonel Kadhafi – n'a pas été simple et il a fallu pour l'obtenir la combinaison improbable du recours à l'expérience otanienne, du *leadership* franco-britannique et des munitions ainsi que des capacités de renseignement américaines. On conçoit d'autant moins un scénario de ce genre pour la Syrie que des moyens d'une tout autre ampleur devraient être mis en œuvre. Mais ce n'est pas tout. Plusieurs mois après la mort du dictateur, la viabilité de la nouvelle Libye n'est pas assurée et les Droits de l'homme sont quotidiennement bafoués sans que la « communauté internationale » ne dise mot. Toujours le *double standard*, le deux poids deux mesures. Enfin, l'intervention libyenne a indirectement favorisé la scission du Mali et l'installation à Tombouctou d'une dictature islamiste qui rappelle douloureusement le temps du pouvoir absolu des Talibans en Afghanistan. Il est vrai, concernant ce point, qu'avec un minimum de *leadership*, l'Union européenne à elle seule aurait pu aisément prévenir ce désastre, mais la Politique extérieure et de sécurité commune (PESC) en est encore à un état embryonnaire. En schématisant, on

peut dire que dès que les pays du Sud de l'Europe parlent d'un problème en Afrique, ceux du Nord rétorquent en brandissant les problèmes de l'Europe de l'Est et réciproquement. Ce petit jeu ne peut aboutir qu'à l'immobilisme. La question n'est pas de porter rétrospectivement un jugement sur l'intervention libyenne. En politique, on n'a souvent le choix qu'entre des inconvénients.

Ce qui est important ici, c'est de comprendre les raisons pour lesquelles un accord international et régional pour une intervention en Syrie a fort peu de chances d'aboutir à court terme. La Chine et la Russie sont par nature très réticentes à tout mouvement susceptible de provoquer de l'extérieur un changement de régime. Pour la Russie, l'enjeu syrien va très au-delà. Obsédée par l'islamisme radical depuis les années 1970 (on sait maintenant que ce fut la raison de l'intervention en Afghanistan en 1979, alors que bien des experts occidentaux ne parlaient que de l'« accès aux mers chaudes »), elle reproche aux Occidentaux leur aveuglement en la matière. Elle essaie aujourd'hui de reprendre pied au Moyen-Orient, dont elle était politiquement quasi absente depuis la chute de l'Union soviétique. Moscou et Damas sont liés par toutes sortes d'accords, mais aussi par d'étroites relations humaines. La Russie ne cherche pas à restaurer le régime alaouite dans la plénitude de sa dictature. Elle sait que ce n'est ni possible, ni souhaitable. Mais elle pense qu'elle détient seule les clés d'une solution non islamiste, qui aurait l'immense avantage à ses yeux de mettre un terme à l'expansion islamiste tout en la replaçant dans le système du Moyen-Orient à un moment où, de surcroît, les États-Unis semblent déterminés à consolider leur soutien aux régimes autocratiques d'Asie centrale, notamment en Ouzbékistan. Encore faut-il que la situation ne dégénère pas en une guerre civile dont toutes les parties en cause feraient les frais.

AUTRES TURBULENCES

Jetons un bref regard sur les autres pays touchés par le « printemps arabe ». La Tunisie, désormais gouvernée par les islamistes, n'a encore trouvé ni son équilibre constitutionnel – comme l'a notamment montré la querelle entre le chef de l'État et le gouvernement à propos de l'extradition vers la Libye du Premier ministre de Kadhafi –, ni son équilibre social, ni son équilibre économique. Le parti Ennahda joue la modération. En Algérie, le régime semble continuer comme si de rien n'était et a célébré le cinquantenaire de son indépendance hors de la présence de l'ancienne puissance coloniale, laquelle, de son côté, se garde de tout commentaire sur ce qui s'y passe. En France, on parle plus volontiers de démocratie pour les pays lointains, géographiquement et psychologiquement, que pour les pays proches. Le Maroc, où les élections ont également été gagnées par les islamistes, fait une expérience apparemment prometteuse de monarchie constitutionnelle, dont les résultats seront riches de conséquences pour l'avenir.

Environ 18 mois après l'embrasement général du « printemps arabe », on peut dire que chacun en vit les conséquences localement et donc à sa manière. Quand le choc des émotions retombe, chacun se retrouve dans son coin. De ce point de vue,

il est possible que le « printemps arabe » soit vraiment terminé. À l'autre extrémité de la région MENA, les Occidentaux retirent leurs forces de combat de l'Irak et de l'Afghanistan et ce qu'ils laisseront derrière eux sera loin de correspondre à la vision du *Greater Middle East* sur laquelle George W. Bush avait fondé son action. Les choses seront d'autant plus difficiles que ni les principaux États de la région ni les grandes puissances concernées ne sont capables de s'entendre sur un nouvel ordre régional, comme je l'ai déjà dit. À quoi il faut ajouter que le Pakistan continue de s'éloigner des États-Unis. Faut-il en conclure que l'on va inéluctablement vers de grands drames, comme la reconstitution de bases terroristes susceptibles de menacer les intérêts des Occidentaux mais aussi d'États comme la Russie ou la Chine ? La réponse est négative pour deux raisons d'ailleurs liées. D'une part, dans les 20 dernières années et surtout depuis 2001, les puissances ont beaucoup appris sur la réalité de la région et peuvent donc y mener des politiques plus fines, certes avec de possibles exceptions comme en Iran à cause de l'obsession nucléaire. D'autre part, ces puissances – à commencer par les États-Unis – ont compris qu'au lieu de recourir à des opérations militaires terrestres à la fois lourdes et hasardeuses, leur sécurité sera mieux assurée en investissant massivement dans le renseignement sous toutes ses formes, en développant les capacités des forces spéciales ainsi qu'en favorisant les opérations coup-de-poing destinées à frapper de manière brève et décisive des cibles revêtant un caractère essentiel sur un plan tactique ou stratégique, dans le cadre de la « guerre contre le terrorisme ». Avec le retrait des forces de combat d'Irak et d'Afghanistan, c'est un chapitre des relations internationales marquées par la culture de la guerre froide qui se referme.

► Vers une société civile mondiale ?

Le phénomène fondamental du dernier demi-siècle est assurément l'explosion des technologies de l'information. C'est lui qui est à l'origine de la série des vagues de destruction créatrice qui déferlent depuis les années 1980, de la mondialisation ou encore de chocs géopolitiques majeurs comme l'écroulement de l'Union soviétique. À l'instar de la découverte de l'écriture ou de celle de l'imprimerie, la révolution numérique étend ses effets bien au-delà de l'économie et affecte en profondeur les sociétés et donc la politique, notamment les modes de gouvernement ou de gouvernance. À cet égard, la vague d'innovation la plus importante, au cours de la première décennie du XXI^e siècle, est celle des réseaux sociaux, dont l'impact sur les sociétés civiles est déjà remarquable.

Je conclurai ces « Perspectives » par quelques réflexions à ce sujet. Il faut, tout d'abord, clarifier la terminologie. Ainsi peut-on distinguer conceptuellement entre *médias sociaux*, si l'on veut mettre l'accent sur la possibilité désormais offerte à chacun de mettre directement des « contenus » à la disposition d'un public potentiellement illimité, et *réseaux sociaux*, où l'accent est mis sur l'interaction, entre les membres d'un groupe potentiellement de plus en plus large. Un média social tend à se transformer

en réseau social. Souvent, on identifie les réseaux sociaux à des communautés, plus rarement à des sociétés. Du point de vue sociologique, une communauté est un groupe humain dont le ciment est principalement affectif, alors que celui d'une société est principalement de l'ordre des intérêts. Or la réalité des réseaux sociaux ne cadre pas toujours avec ces définitions. Les « amis » de Facebook sont souvent des faux amis et les suiveurs de Twitter ne ressemblent en rien à une armée napoléonienne. Lorsqu'ils ne sont pas de simples instruments au service d'objectifs extérieurs (par exemple, entre les mains d'une vraie communauté qu'il ne faut alors pas confondre avec ses outils – ou typiquement dans le cadre du *marketing* pour une entreprise), je vois plutôt ces réseaux comme des *coalitions d'attention* plus ou moins temporaires et réversibles (si ce n'est qu'actuellement on n'efface pas ce qui a été mis sur Facebook), le plus souvent sans effets externes majeurs, mais susceptibles de se transformer en *coalitions d'intention* et même, parfois, de produire des conséquences fulgurantes, comme un coup de grisou. C'est ainsi que des micro-événements, comme une injustice faite à une caissière dans un supermarché, un mauvais traitement infligé à un manifestant ou un malheureux qui met fin à ses jours dans un contexte professionnel ou politique, peuvent initier des réactions en chaîne susceptibles, en un temps très court, de produire des effets macroscopiques dans des directions imprévisibles.

Ce genre de phénomène n'est pas entièrement nouveau. Par exemple, on sait depuis longtemps que les *rumeurs* se propagent parfois comme la foudre. Cette question a fait l'objet de savantes études. Ce qui est nouveau, c'est qu'avec la technologie ces phénomènes naguère encore rares sont devenus légion, et aucune unité active (États, entreprises, associations, etc.) n'en est complètement à l'abri, pour le meilleur ou pour le pire. Toujours concernant la terminologie, j'entends par *société civile* l'ensemble des unités actives qui se consacrent au bien public, en dehors de l'État. Il conviendrait d'ailleurs de compléter cette notion par celle de *société incivile*, c'est-à-dire l'ensemble des unités actives (organisations criminelles, trafiquants de toute nature, etc.) qui se vouent au mal public. La société civile apparaît ainsi comme une couche institutionnelle intermédiaire, dont la fonction est à la fois de contribuer à représenter certaines catégories de citoyens s'intéressant à tel ou tel aspect du bien public et d'exercer une vigilance critique vis-à-vis de l'État, dont la légitimité doit être constamment ressourcée. Le principe de la société civile s'oppose à la démocratie directe, dont l'idéologie dérive facilement sur la justification de l'autoritarisme ou du totalitarisme.

En théorie, la notion de société civile prend dialectiquement son sens par rapport à l'État, lequel en retour est légitimement fondé à exercer sur elle un pouvoir de contrôle. On ne saurait donc parler rigoureusement d'une « société civile mondiale ». Pourtant, avec la mondialisation et particulièrement l'extension vertigineuse des réseaux sociaux, la question d'une nouvelle sociologie politique internationale se pose manifestement. Certes, la « révolution orange » en Ukraine a fait long feu et en Iran les réformateurs ont perdu la partie lors de la dernière élection présidentielle en 2009. Mais le « printemps arabe », même s'il s'est rapidement morcelé, laisse des traces

profondes. On pressent qu'en Russie l'autocratie n'a pas d'avenir et que, même en Chine, le régime est condamné à se donner des éléments de souplesse. Ce n'est pas seulement qu'avec la croissance économique les classes moyennes se développent et tendent à réclamer des libertés politiques. Ces effets classiques sont démultipliés par les médias ou les réseaux sociaux. Avec l'explosion du nombre des informations (vraies ou fausses et par nature partielles, sinon partiales) qui s'échangent sur la Toile, la probabilité que certaines d'entre elles provoquent des réactions en chaîne, comme il a été dit plus haut, est de plus en plus élevée. Or ces informations circulent en temps réel à l'échelle planétaire, en surmontant toujours mieux les obstacles tels que la technique, la langue ou la culture. Dans la mesure où certaines unités actives se fixent pour mission de faciliter cette circulation, alors même qu'elles ne sont directement liées à aucun État particulier – et donc qu'elles échappent à tout contrôle démocratique –, on peut effectivement commencer à parler d'un embryon de société civile mondiale, quoique dans un sens éloigné de son acception d'origine.

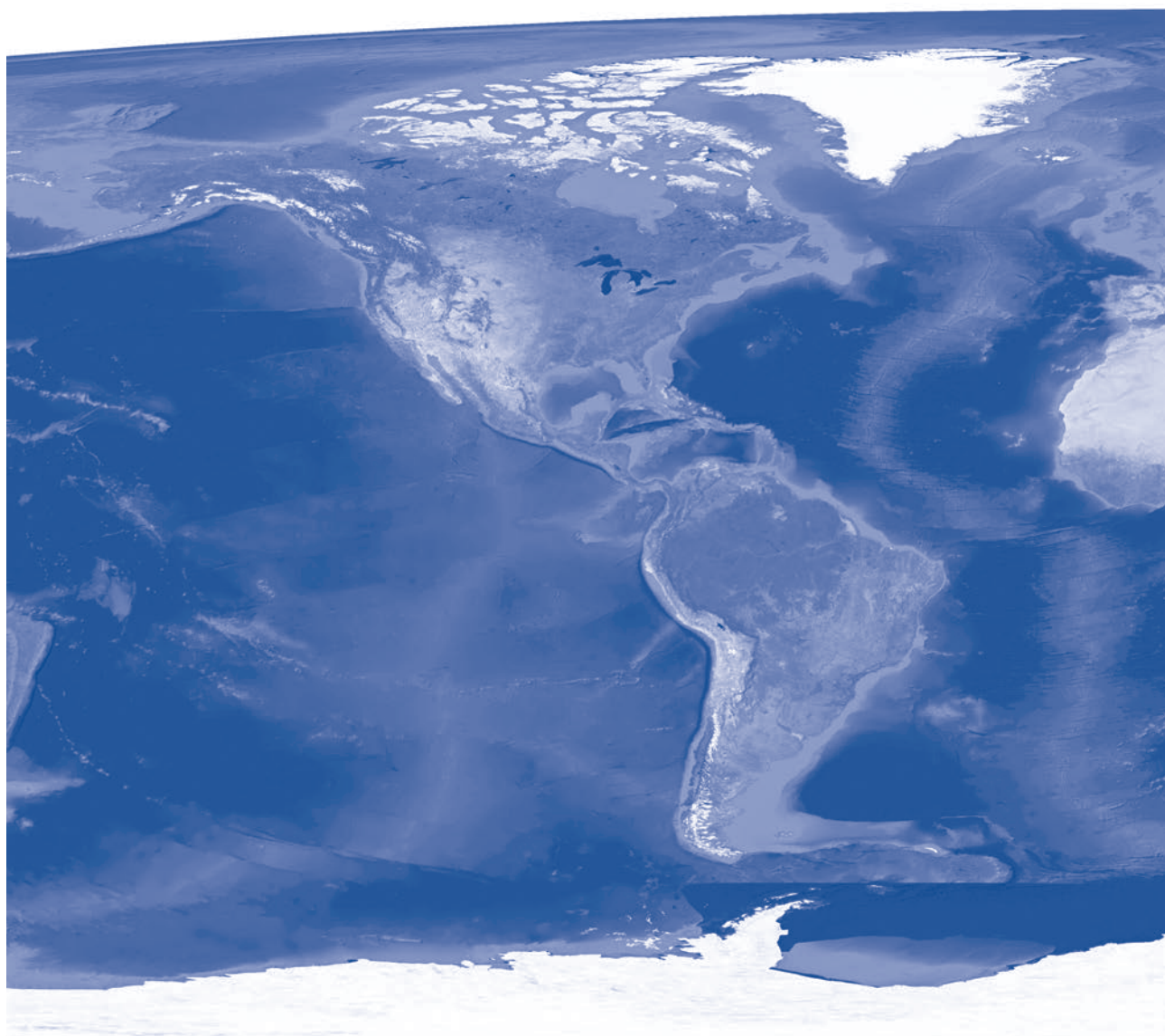
Encore faut-il regarder de près la façon dont opèrent ceux des réseaux sociaux qui sont susceptibles de changer rapidement le cours des choses. On s'aperçoit alors que le ressort sur lequel ils agissent est de l'ordre de l'émotion à l'état pur, c'est-à-dire dépouillé de tout accessoire. Les *followers* de Twitter qui suivent en temps réel un drame individuel sur la place Tahrir ou ailleurs sont comme des personnes réunies pour la projection d'un film qui vibrent à l'unisson le temps du spectacle. Avec cette différence essentielle que dans le premier cas, l'émotion collective peut avoir des effets incommensurables avec la cause immédiate. En somme, dans ce type de situation, le ciment du réseau social n'est pas une culture ou des intérêts communs clairement identifiables, mais un choc émotionnel intensément vécu pendant un court laps de temps. Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que l'embryon de société civile mondiale dont on parle fonctionne davantage sur le mode de l'indignation et donc de l'émotion – à l'instar des adeptes d'un mouvement comme *Occupy Wall Street* ou du pamphlet de Stéphane Hessel – que comme des unités actives davantage axées sur la raison, sur le mode de l'observation comme Transparency International ou Human Rights Watch ou celui des *think tanks* internationaux qui cherchent à s'organiser en réseaux en vue d'analyser les problèmes et de proposer des solutions. Pour de telles unités actives, les réseaux sociaux sont des outils et non une substance identitaire. On voit ainsi se former des coalitions opérant à différents niveaux (l'émotion ou la raison, ce qui correspond aux « deux cerveaux » des humains) et donc à différentes échelles de temps, car le temps de l'émotion n'est pas celui de la raison. Il peut même y avoir des contradictions fondamentales. Ainsi les mouvements antimondialistes, qui eux-mêmes jouent la carte de la Toile et donc de la mondialisation, se mobilisent-ils systématiquement contre les unités actives publiques (G8, G20, etc.) ou privées (clubs revendiquant le droit de se réunir à huis clos) à la recherche de solutions constructives pour progresser dans la voie de la gouvernance mondiale. Les libertaires du Web revendiquent, eux, le droit d'écouter et de *tweeter* toujours et partout, au nom d'une conception que l'on peut identifier à l'idéal de la démocratie directe.

On débouche ainsi sur une question classique et très tocquevillienne : la liberté absolue peut aboutir à l'anarchie ou à la dictature, la première engendrant la seconde. L'éternelle dialectique entre le mouvement et la conservation se traduit d'abord dans les approches. Les « progressistes » autoproclamés font volontiers l'éloge du désordre. Ils tendent à identifier les nouvelles communautés d'émotion avec une société civile mondiale et en attendent, comme G. W. Bush avec l'idéologie du *Greater Middle East*, le renversement rapide des dictatures et l'avènement de la fin de l'Histoire. Les conservateurs sont sensibles au poids du passé, aux ravages des fausses nouvelles, aux révolutions récupérées par des forces bien étrangères aux intentions initiales, à la versatilité des opinions publiques, aux vertus des sociétés bien ordonnées. Les premiers voient l'Histoire comme une course contre la montre. Les seconds, même quand ils se disent socialistes comme François Mitterrand, veulent « donner du temps au temps ». En pratique, l'immobilisme n'est jamais une option. Personne n'empêchera les réseaux sociaux de se développer ou ne pourra dominer les transformations de la société mondiale qui en résulteront. Pour autant, de même que les grammairiens n'ont pas la prétention d'interdire l'évolution de la langue, mais seulement celle de la canaliser, il n'est pas surprenant que les États, mais aussi les autres unités actives comme les entreprises ou les associations, cherchent à s'organiser pour ne pas prendre une balle en pleine tête. Mais les uns comme les autres doivent savoir que sur la durée, la survie exige l'adaptation de façon à prêter le moins possible le flanc aux critiques légitimes. Ainsi chacun est-il dans son rôle. Il faut les deux cerveaux. Concrètement, s'ils ne veulent pas mourir violemment, les régimes autoritaires sont condamnés à trouver pragmatiquement les voies acceptables de la démocratisation. Pour les vieilles démocraties libérales, l'urgence est plutôt d'élaborer des procédures de décision plus efficaces et rapides. Chacun doit se guérir de sa forme de paralysie. Cette discussion à propos des réseaux sociaux et de la notion de société civile mondiale se transpose aisément à propos du droit international. Les grands États, démocratiques ou non, sont structurellement réticents à l'incarnation de nouveaux principes comme la justice pénale internationale ou la responsabilité de protéger. Mais on ne se trompe pas en prévoyant que la mise en œuvre de ces nouveaux droits et d'autres se fera inéluctablement, peut être avec des reculs temporaires. S'il y a un sens de l'Histoire, ce n'est pas parce que la nature humaine tend à s'améliorer, mais parce que l'évolution de l'environnement, notamment technologique, impose certaines directions. Ayant dit cela, il ne faut jamais oublier non plus que l'Histoire est tragique et que face aux grandes difficultés, les peuples ne choisissent pas nécessairement la voie des démocraties bien tempérées. Divers signes, au sein même de l'Europe, devraient suffire à nous le rappeler.

Thierry de Montbrial
Fondateur et directeur général de l'Ifri
Membre de l'Académie des sciences morales et politiques

13 juillet 2012

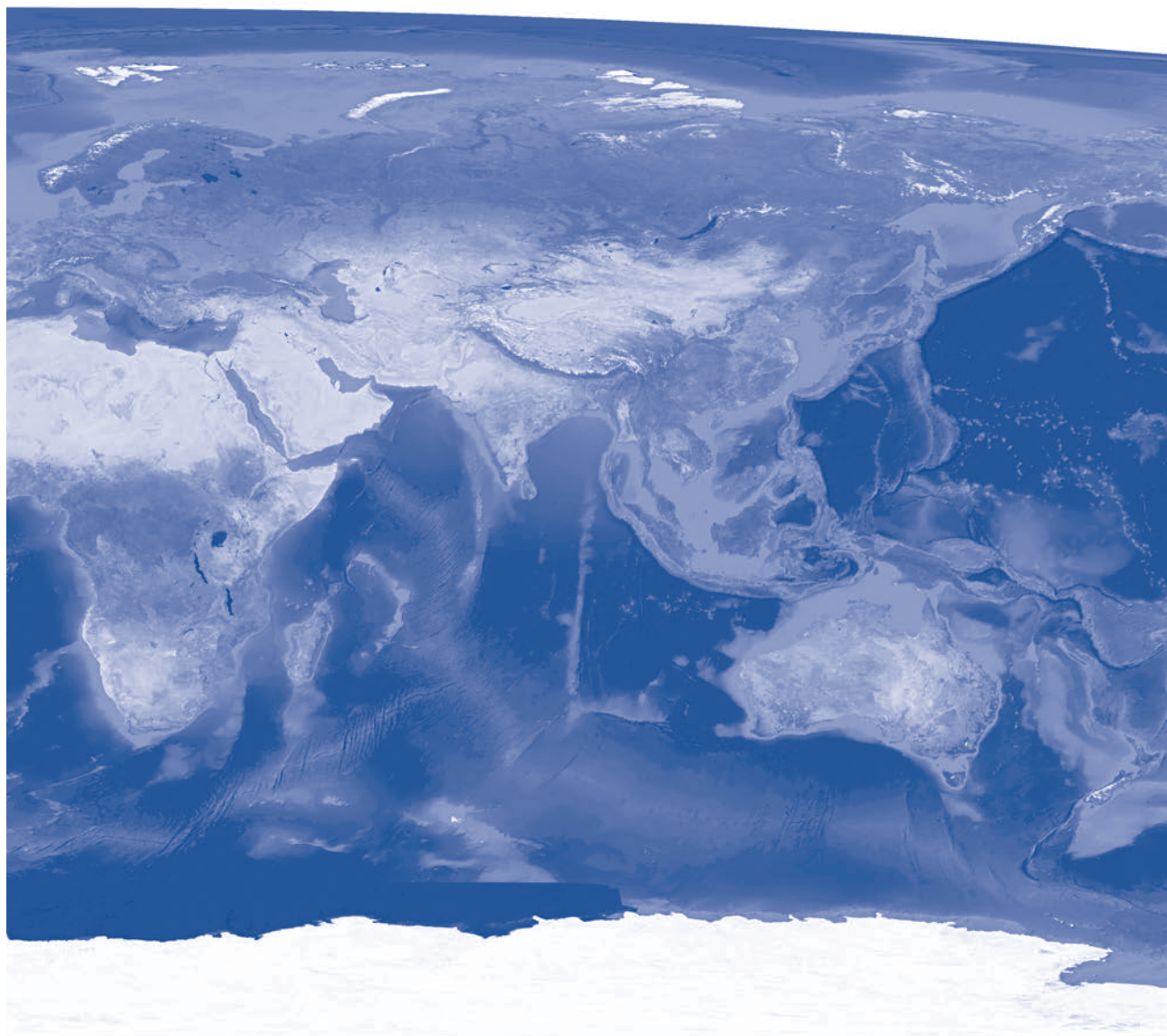
Peut-on encore gouverner ?	28
Gouverner à l'âge du numérique	32
Pluricitoyenneté	36
Flux migratoires	40
Migrations et environnement	44
Classes moyennes en Chine et en Inde	48
Intervenir aujourd'hui	52



1

Gouverner aujourd'hui

Sous la direction de Dominique David



Gouverner aujourd'hui

Peut-on encore gouverner ?

Gouverner, c'est démontrer à la fois du pouvoir (en interne) et de la puissance (vis-à-vis de l'Autre). Aux temps modernes, c'est l'État qui réunit ces privilèges, dans un monde dit « westphalien » – un monde où les États ne sont pas les seuls acteurs, mais la référence pour l'organisation et la décision politiques. À ces données – un espace, une souveraineté, une puissance – qui définissent le champ du gouvernement, la modernité démocratique joint la notion de légitimité : gouverner, c'est user de sa capacité de contrainte au service d'un intérêt collectif. Mais ces éléments, qui permettaient hier de penser la dynamique du gouvernement et celle des relations entre gouvernements, sont fortement bousculés par le monde qui s'ébauche sous nos yeux.

Quel espace gouverner ?

Les espaces politiques qui sont objets de gouvernement ont été dans l'histoire définis de manières très diverses : le monde « westphalien » est récent, qui ne fut proprement achevé que par la décolonisation. Le modèle contemporain dominant juxtapose des espaces de gouvernement géographiquement finis, mais il semble désormais écartelé entre trois directions : l'espace politique (où l'on crée du politique, à travers des institutions), l'espace technique (celui de l'efficacité économique, des échanges, des coopérations *ad hoc*) et l'espace global (psychologiquement créé par la mondialisation, et qui se réclame d'une transversalité générale). On pouvait hier imaginer fondre ces espaces dans une logique d'empire ou les articuler dans des relations codifiées entre États : ce n'est plus possible aujourd'hui, du fait de la multiplicité des acteurs et de la complexité des flux.

La difficulté à identifier l'espace de la décision politique est bien, par exemple, l'un des problèmes centraux de l'expérience européenne. Novatrice, cette dernière a diffusé les lieux de décision, créant un monstre institutionnel ni vraiment intergouvernemental ni vraiment fédéral. Mais par gros temps – voir la crise grecque –, c'est cette difficulté à identifier l'instance de décision et l'espace visé par cette décision qui posent question. Le national ne détient plus les manettes décisives ; la Commission ne s'impose plus ; la légitimité du Parlement n'est pas déterminante ; et l'intergouvernemental entend jouer seul le rôle d'un véritable gouvernement – propos contradictoire dans les termes.

Dans le domaine économique, la multiterritorialisation des grandes entreprises, le caractère transverse des chaînes de production rendent difficiles à identifier les lieux où l'on produit et ceux où se prennent les décisions stratégiques. Et quand les entreprises demeurent « localisées », la diversité de leur capitalisation s'oppose souvent à la capacité de gouvernement, c'est-à-dire de contrôle, de l'État de résidence. Le capitalisme est devenu transversal. La géographie ne définit plus seule un bloc de compétence politique.

Plus important peut-être : le désenclavement que génèrent les technologies de la communication. Voici moins de 30 ans encore, radios et télévisions pouvaient être

brouillées et les peuples isolés dans leurs boîtes politiques. On a trop vite cru que la mondialisation des images et des messages produirait un référent culturel unique et trop ignoré les possibles effets retour poussant à la fermeture. Il reste que l'ouverture des têtes, en particulier grâce à Internet, pose un peu partout le problème de l'identité propre des espaces politiques. En témoigne au premier chef la volonté des États d'encadrer le libre usage de la Toile mondiale – de manière *soft* ou *hard*.

En bref, il n'existe plus de *government box*¹ : gouverner, ce n'est plus imposer une volonté unique sur un espace clairement défini.

Quelles souverainetés ?

Ces évolutions ont de multiples conséquences sur la notion même de souveraineté.

La mondialisation psychologique des années 1980-1990 couplée à l'effondrement soviétique, autrement dit la circulation universelle d'idées impulsées, pour l'essentiel, par les puissances d'Occident, a d'abord débouché sur la notion d'ingérence, au nom de valeurs universelles ou d'intérêts de sécurité supérieurs. Irak, Kosovo, Afghanistan, Libye : autant d'ingérences qui ont montré une nouvelle dynamique de l'action collective, mais aussi l'absence d'un système reconnu pour gérer cette dynamique. Pour le meilleur et pour le pire, la non-ingérence, garantie de souveraineté des États, est désormais régulièrement mise en cause, sans qu'un système de substitution soit opérationnel : les traitements respectifs des cas libyen et syrien en témoignent. Si l'on joint à ce constat celui de l'érosion des références occidentales, reines autocouronnées des années 1990, on peut se demander si l'on ne se retrouve pas au cœur d'un système à la fois sans institution et sans logique.

Dans un domaine voisin, on peut décrire le Tribunal pénal international (TPI) comme un instrument de dépassement des souverainetés. Mais il est aussi rejeté par nombre de ces souverainetés et il intervient de manière différentielle, contraint à tenir le plus grand compte de ces dernières. Une fois encore, la mise en cause des souverainetés ne s'accompagne pas de la mise en place d'instruments couvrant le même champ de compétence, de manière incontestée.

La mondialisation économique nous suggère, quant à elle, que le monde réel diffère du monde politique. Autrement dit, que l'exercice de l'autorité politique ne concerne plus guère le monde réel : celui des échanges de toute nature, qui échappent largement au contrôle des États. La réalité, ce serait donc la vie et les mouvements transversaux des capitaux, des entreprises, des voyages, d'Internet, etc., par opposition aux exercices convenus de la souveraineté publique.

On voit aussi comme la réalité de la « déterritorialisation » des entreprises s'oppose à la rhétorique des politiques pour l'emploi ou limite dramatiquement les ressources fiscales des États, sans lesquelles il n'est nulle action souveraine. Il faudra sans doute demain s'adapter à la réalité d'un monde fiscal en peau de léopard qui définira en large part la souveraineté réelle des États.

1. Par analogie à la *kill box* des militaires : espace du tir libre...

Au croisement de l'ingérence et de l'impuissance économique : les nouveaux « mandats », dans le cadre desquels certains États se trouvent de fait gouvernés par d'autres. Dans les années 1990, le bref printemps de l'Organisation des Nations unies (ONU) avait fait rêver, pour des espaces exigeant un *State building*, d'administrations provisoires gérées par la « communauté internationale ». La tentative fit long feu : trop d'intérêts divergents, trop de complexité, trop peu de savoir-faire. Paradoxe, la tutelle internationale revit pour les vieux États d'Europe : à des degrés divers Grèce, Irlande, Portugal, Espagne, Italie sont placés sous tutelle d'autorités mal identifiables et peu validées par la sanction populaire. La dernière redoute de la souveraineté serait-elle l'intergouvernemental européen ? La question : « Qui gouverne en Europe ? » risque bien de conduire la construction européenne à l'explosion, sous la pression d'opinions « qui ne suivront plus »...

La fin de la puissance ?

Complexité des problèmes et érosion des souverainetés se traduisent par un affaiblissement de la puissance. Certes, la hiérarchie internationale des forces existe bien. Et la puissance américaine, par exemple, restera longtemps dominante. Mais la « puissance globale », alignant sa force dans tous les domaines – diplomatique, économique, militaire, culturel, etc. –, incarnation d'un monde hiérarchisé et centré, est sans doute derrière nous.

En lieu et place d'un système international hiérarchisé par la puissance, nous récupérons un monde « zéro-centré² ». Dans ce monde, les puissances peuvent être partielles, spécialisées, localisées, regroupées en syndicats, agiles...

Les États-Unis demeureront décisifs dans certains domaines : économique ou militaire par exemple. Dans certains espaces, la déconstruction du vieux monde donnera du champ à des puissances régionales : Iran, Turquie ou Arabie Saoudite ont certainement une claire vision de cet enjeu. Au-delà des rapports de force purs, les accords internationaux garderont leur fonction de régulation, réunissant les États dans des « syndicats spécialisés » : droit de la mer ou de l'espace, gestion des flux commerciaux, justice pénale internationale, réchauffement climatique, etc.

D'autres puissances pourront-elles se définir comme agiles ? Certains pays, faibles au regard des critères classiques, pourraient s'imposer par une pression limitée, souple, à des endroits déterminants ; ce n'est plus la masse qui ferait la décision, mais l'appui sur un point décisif. On pourrait l'observer pour la maîtrise de certaines technologies, essentielle pour les rapports de force futurs, ou dans le domaine militaire, avec le développement de stratégies de déni d'accès, interdisant ponctuellement le déploiement des forces militaires dominantes.

Pour les Occidentaux, cette érosion, cette diversification de la puissance signifie la fin de la longue domination militaire, économique, idéologique exercée sur la planète utile. L'émergence des nouvelles économies signe la fin de trois siècles d'échange inégal. Dans l'arrière-cour européenne, les révolutions arabes de 2011 se sont bien peu référées aux valeurs démocratiques occidentales. Et après la Libye et l'Afghanistan, les limites de notre pouvoir militaire, l'efficacité des adaptations de nos adversaires et la médiocre mobilisation de nos opinions réduiront sans doute pour longtemps les vellétés d'intervention.

2. Selon l'expression de Simon Serfaty, in « Power and Weaknesses in a Post-Western World », à paraître in *Policy Review*.